



# Patrimoine scientifique universitaire

Inventorier, préserver et valoriser

## POURQUOI INVENTORIER ?

Le patrimoine scientifique universitaire permet de **mettre en valeur chaque institut et laboratoire de l'UGA** via leur Histoire, aussi bien de ses débuts que contemporaine. Les collections de ce patrimoine scientifique sont précieuses et sont à la base de la recherche, l'histoire des sciences à Grenoble, la pédagogie et l'union de notre communauté universitaire.

C'est pour cela que, depuis 2018, les partenaires de l>IDEX grenoblois s'engagent dans l'**identification**, la **préservation** et la **valorisation** du patrimoine scientifique et technique universitaire.

La **cellule Patrimoine Scientifique** (voir contacts p.4) peut **accompagner ou prendre entièrement en charge** l'inventaire, la préservation et la valorisation du patrimoine scientifique des structures de l'UGA.

## QUOI INVENTORIER ?

Le patrimoine scientifique peut être **ancien ou contemporain, matériel ou immatériel**.



- Un **objet** (patrimoine matériel) est inventorié en priorité s'il répond à l'un ou plusieurs des critères suivants :

- ✓ Il a été **conçu, fabriqué ou modifié** dans un établissement partenaire de l>IDEX grenoblois, ex. *prototype*
- ✓ Il est **rare**, ex. *objet ancien en état de fonctionnement, non fabriqué en série*
- ✓ Il est commun mais fait partie d'un **ensemble homogène** bien documenté, ex. *objet d'une collection*
- ✓ Il a une **valeur symbolique**, ex. *objet ayant appartenu à une grande figure de l'université*
- ✓ Il est **caractéristique** de l'histoire de la recherche ou de l'enseignement à Grenoble, ex. *objet au cœur des activités du laboratoire*



- Un **témoignage** ou autre document d'**archive** (patrimoine immatériel) mérite également d'être sauvegardé, notamment s'il est lié à des recherches emblématiques des établissements du site :

- ✓ Média, ex. *photo, audio ou vidéo*
- ✓ Écrit, ex. *carnet de terrain, prise de notes, mémoire*
- ✓ Notice, ex. *manuel d'utilisation, guide, protocole d'expérience ou de terrain*
- ✓ Témoignage oral non enregistré, ex. *discussion, récit, conférence*

## COMMENT SE DÉROULE L'INVENTAIRE ?

1  La cellule Patrimoine Scientifique (voir contacts p.2) **vous sollicite ou vous la sollicitez**

2  Une **première visite** permet :
 

- de s'informer sur les recherches et enseignements de l'institut
- d'avoir une vue d'ensemble des instruments et objets pouvant être inventoriés

3  Lors d'un ou plusieurs rendez-vous ultérieurs, l'**inventaire des objets et le recueil des témoignages** sont effectués par la cellule Patrimoine Scientifique et/ou une ou des personne(s) de la structure (désignée ci-après « correspondant ») : étiquetage, photographies, mesures...

4  Les objets et témoignages inventoriés sont intégrés dans la **base de données** du patrimoine scientifique universitaire grenoblois sous forme de fiches d'inventaires.

**NB. Le patrimoine scientifique a vocation à demeurer au sein des laboratoires et composantes** : il n'est pas récupéré par la cellule Patrimoine Scientifique. En cas de besoin impératif de jeter des instruments (manque d'espace), merci de prévenir la cellule Patrimoine Scientifique en amont.

## QUI A ACCÈS À LA BASE DE DONNÉES ?

La base de données du patrimoine scientifique de l'UGA répond à un double objectif :

**Gestion du patrimoine**  
(personnes en charge du patrimoine scientifique)



**Accès « utilisateurs inscrits »**  
(accès à l'ensemble de la base)

Cet accès élargi est réservé au personnel en charge du patrimoine universitaire, y compris aux correspondantes de collection simplement en en faisant la demande.  
L'identification et le mot de passe sont délivrés par les administrateurs de la base.

**Valorisation du patrimoine**  
(auprès de la communauté universitaire, du grand public, des partenaires extérieurs...)



**Accès « visiteurs »**  
(accès partiel à la base)

Cet accès ouvert à tous ne permet pas de visualiser :

- Certaines fiches (validation en cours, données sensibles...)
- Certains champs (emplacement de l'objet, nom du correspondant...)
- Certains médias (photos ou vidéos d'archives)



► Voir « Exemple de fiche d'inventaire » (p.3)

## QUI VALIDE LES CONTENUS DE LA BASE DE DONNÉES ?

Chaque fiche rédigée dans la base de données sera adressée pour relecture et correction aux correspondantes identifiées.

Chaque correspondante, en validant le contenu de la fiche :



**Confirme de fait que le contenu (textes et médias) n'est pas soumis à restriction**

*ex. propriété intellectuelle, confidentialité, médias libres de droit, autorisation de diffusion de témoignage par son auteur*

Dans le cas contraire, il signalera à la cellule patrimoine scientifique si les contenus en question :

- Doivent être retirés de la base de données
- Peuvent figurer dans la base de données mais n'être visibles que par les personnes disposant d'un accès « utilisateurs inscrits ».



**Accepte que ses nom, prénom et fonction figurent dans la base de données <sup>i</sup>**

Ces informations seront seulement visibles par les « utilisateurs inscrits » et la personne peut se retirer à tout moment de son statut de correspondante

<sup>i</sup> Les informations recueillies dans la base de données sont enregistrées dans un fichier informatisé par Charlotte Fétiveau et Coriandre Vilain de la cellule Patrimoine scientifique universitaire afin d'identifier les personnes ressources du patrimoine universitaire. La base légale est l'article 6.1.e du règlement européen en matière de protection des données personnelles (mission d'intérêt public). Les données collectées seront accessibles aux seules personnes disposant d'un accès élargi à la base de données et seront conservées pendant toute la durée d'existence de la base de données.

**Vous pouvez à tout moment accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.** Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : [dpo@grenet.fr](mailto:dpo@grenet.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL : [cnil.fr](https://www.cnil.fr).



## CELLULE PATRIMOINE SCIENTIFIQUE UGA

Coriandre VILAIN, chargé de projet / 04 76 82 77 80 / coriandre.vilain@univ-grenoble-alpes.fr

Charlotte FÉTIVEAU, assistante de projet / 04 57 04 11 37 / charlotte.fetiveau@univ-grenoble-alpes.fr

Adresse de contact commune : [patrimoine-scientifique@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:patrimoine-scientifique@univ-grenoble-alpes.fr)



---

*Depuis 1339*

**« Patrimoine d'hier,  
histoire de demain »**

*Squelette de tatou (XIXème s.), Collection de zoologie*



**Univ. Grenoble Alpes**  
*Université de l'innovation*

---